

Dompierre Moto CLUB

Pour l'épreuve du 22 Avril 2018



Amis pilotes

Nous tenons à vous rappeler que le parc coureur se situe sur un site public classé, très fréquenté par les promeneurs et les vététistes.

Les années précédentes un cycliste c'est fait renversé par une moto, si nous voulons assurer la pérennité de notre épreuve, nous ne pouvons tolérer ce genre de comportement.

De ce fait, nous vous demandons de circuler au pas dans les allées pour vous rendre au circuit, de ne pas transporter une personne derrière vous, et de ne pas laver votre machine au laveur haute pression sur le parking et les espaces vert (une aire de lavage est à votre disposition dans l'enceinte du circuit)

Ceci est valable pour les pilotes et les accompagnateurs, et tout manquement à ces règles de bonne conduite, entraînera la disqualification immédiate du concurrent.

Et merci de remporter vos sacs poubelles avec vous le soir de l'épreuve.



Pilotes, vous êtes responsable de vos accompagnateurs

**Contrôle administratif & technique de 17h à 19h le samedi
et de 7h à 7h45 le dimanche**

Nous vous souhaitons un agréable week-end sportif à Dompierre sur Mer de la part de l'équipe du DMC.